

## Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes  
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



# J.-Thomas LeBlanc et le mystère des *Contes d'Acadie*

Ronald Labelle

Numéro 20-21, automne 2011, printemps 2012

L'édition critique et le développement du patrimoine littéraire en Acadie et dans les petites littératures

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010329ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010329ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Labelle, R. (2011). J.-Thomas LeBlanc et le mystère des *Contes d'Acadie*. *Port Acadie*, (20-21), 131–139. <https://doi.org/10.7202/1010329ar>

Résumé de l'article

Le manuscrit anonyme intitulé *Contes d'Acadie* a été découvert par l'archiviste Ronald LeBlanc en 1963. Au Centre d'études acadiennes, le texte a suscité l'intérêt de plusieurs ethnologues, ainsi que de l'auteur Régis Brun, qui s'en est inspiré dans son roman intitulé *La Mariecomo*. À la suite d'un examen minutieux des fonds d'archives se rapportant au manuscrit, nous avons pu attribuer sa création à Thomas LeBlanc, journaliste et folkloriste qui a oeuvré à Moncton entre 1938 et 1943. Il s'agirait d'une oeuvre inachevée, que LeBlanc aurait rédigée pendant sa jeunesse, plusieurs années avant d'entreprendre une collecte scientifique de chansons traditionnelles acadiennes. On y trouve cinq contes littéraires, dont trois seraient basés sur des traditions orales. Comme il n'existe aucun autre texte de ce genre dans la littérature acadienne de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, il s'avère intéressant de connaître le parcours singulier de son auteur.

## J.-Thomas LeBlanc et le mystère des *Contes d'Acadie*

Ronald Labelle  
Université de Moncton

### Résumé

Le manuscrit anonyme intitulé *Contes d'Acadie* a été découvert par l'archiviste Ronald LeBlanc en 1963. Au Centre d'études acadiennes, le texte a suscité l'intérêt de plusieurs ethnologues, ainsi que de l'auteur Régis Brun, qui s'en est inspiré dans son roman intitulé *La Mariecomo*. À la suite d'un examen minutieux des fonds d'archives se rapportant au manuscrit, nous avons pu attribuer sa création à Thomas LeBlanc, journaliste et folkloriste qui a œuvré à Moncton entre 1938 et 1943. Il s'agirait d'une œuvre inachevée, que LeBlanc aurait rédigée pendant sa jeunesse, plusieurs années avant d'entreprendre une collecte scientifique de chansons traditionnelles acadiennes. On y trouve cinq contes littéraires, dont trois seraient basés sur des traditions orales. Comme il n'existe aucun autre texte de ce genre dans la littérature acadienne de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, il s'avère intéressant de connaître le parcours singulier de son auteur.

Le manuscrit anonyme et inachevé intitulé *Contes d'Acadie* a longtemps fasciné les chercheurs qui en ont pris connaissance au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton. Ce manuscrit avait été découvert en 1963 dans le grenier du presbytère de l'église Saint-Thomas à Memramcook. On avait alors décidé de mettre de l'ordre dans les documents remisés au grenier et l'archiviste Ronald LeBlanc avait été invité à récupérer ceux qui pourraient avoir un intérêt archivistique. Le texte a ensuite été déposé aux Archives acadiennes et reproduit à la dactylo.

Il s'agit d'un recueil de 219 feuillets écrit à l'encre, non daté et non signé. Le manuscrit comprend quelques corrections faites au plomb et, au début de chaque texte, on a écrit « bon » dans la marge, ce qui semble indiquer qu'il s'agissait d'une version définitive. L'ensemble comprend cinq contes littéraires, dont deux, « Les Sorciers de la côte » et « L'Ours garou », sont évidemment inspirés du folklore acadien. Le premier est le plus long (65 pages) et aussi le plus riche en ce qui concerne les traditions orales. Le narrateur y présente une série de faits entourant la présence de sorciers sur la côte est du Nouveau-Brunswick à différentes époques. « L'Ours garou » raconte plutôt l'histoire d'un chercheur de trésors, qui obtient du diable le pouvoir de se transformer en ours.

Parmi les autres textes, la légende de lieu hanté intitulée « La Maison à Dunk » aurait un certain fondement historique, car on connaît l'emplacement où se trouvait la maison du surnommé « Dunk » Charters, dans la ville actuelle de Dieppe. L'histoire romancée du chef amérindien Marc Marquis pourrait aussi être une légende historique, mais il est plus pro-

bable qu'elle soit issue de l'imagination de l'auteur. Enfin, le dernier texte, « La "Grande Demande" d'Obéline Doiron » serait probablement aussi une œuvre de fiction. Mais là encore, des faits réels ont pu être sources d'inspiration, car l'auteur présumé, Thomas LeBlanc, était un descendant de la famille Doiron du côté maternel et on sait qu'il s'intéressait beaucoup à son histoire familiale.

Deux versions dactylographiées d'une table des matières ont été retrouvées dans le fonds J.-Thomas LeBlanc au CÉA. Elles comprennent en tout seize titres, dont cinq semblent correspondre aux titres du manuscrit anonyme. Sur ces cinq titres, quatre sont identiques à ceux du manuscrit, alors que le titre « Romance acadienne » correspondrait au texte de « La "Grande Demande" d'Obéline Doiron ». Les onze titres supplémentaires sont : « Vaisseau fantôme », « Causeries du vieux père Jos », « Vieux Chemin français », « Les Marais du Tintamarre », « Légende oubliée », « Histoire d'un meurtre à Shédiac », « La Vieille Mousseuse », « La Terre à Desbarres », « Le Château des quatre vents », « Le Diable chez les Sauvages » et « La Chatte noire ».

L'ordre des titres est légèrement différent dans les deux tables des matières et les deux derniers titres se retrouvent dans l'une des tables seulement. Bien que onze titres ne correspondent à aucun des textes repérés, les tables des matières nous ont apporté une aide précieuse dans nos efforts pour identifier l'auteur de *Contes d'Acadie*. Enfin, la première page d'une préface a aussi été retrouvée dans le fonds J.-Thomas LeBlanc et a été ajoutée au manuscrit. Comme cette feuille porte le numéro 3 et que le premier conte commence à la page 6, on peut supposer que deux des trois pages de la préface aient été égarées.

*Contes d'Acadie* constitue donc un manuscrit fragmentaire, non signé et non daté, qui est entouré de mystère depuis son apparition en 1963. Ce document unique a attiré l'attention de plusieurs ethnologues au cours des années, dont sœur Catherine Jolicœur et Nancy Schmitz. Aucun autre texte publié avant le milieu du xx<sup>e</sup> siècle en Acadie ne contenait de contes littéraires basés sur la tradition orale. Certains auteurs, comme Firmin Picard<sup>1</sup>, ont fait paraître dans les journaux des pseudo-contes acadiens, mais il s'agissait uniquement de récits fictifs au ton moralisateur, écrits le plus souvent dans un esprit nationaliste.

André-Thaddée Bourque et Philéas Bourgeois se sont tous deux intéressés aux traditions acadiennes au début du xx<sup>e</sup> siècle et Bourque a inclus quelques récits légendaires dans son ouvrage publié en 1911, intitulé *Chez les anciens Acadiens*, mais ces deux prêtres présentaient

---

1. Voir Marguerite Maillet, *Histoire de la littérature acadienne : de rêve en rêve*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1983, p. 107–110.

une vision très idéalisée du passé, où l'Église catholique veillait toujours sur les mœurs des fidèles. *Contes d'Acadie* nous présente, au contraire, des récits légendaires qui se rapprochent beaucoup plus des traditions orales, telles qu'elles ont été recueillies par les folkloristes en Acadie pendant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

*Contes d'Acadie* a servi directement de source d'inspiration à Régis Brun dans son roman intitulé *La Mariecomo*, paru en 1974<sup>2</sup>. L'ouvrage a été réédité en 2006 avec une nouvelle préface de Clint Bruce, qui établit un parallèle entre le texte intitulé « Les Sorciers de la côte » et le roman<sup>3</sup>. Ceci montre bien l'intérêt du manuscrit et l'importance qu'il revêt pour l'histoire de la littérature acadienne.

Lorsque nous avons réexaminé le manuscrit de *Contes d'Acadie* dans le cadre du projet d'éditions critiques des œuvres fondamentales de la littérature acadienne, il nous a paru essentiel de trouver enfin qui en était l'auteur. Et c'est à ce moment-là qu'une série de pistes de recherche ont toutes pointé dans la même direction, nous permettant ainsi de conclure que l'auteur était nul autre que le journaliste J.-Thomas LeBlanc. Bien qu'aucune preuve absolue ne permette d'identifier l'auteur avec certitude, les indications que nous possédons sur la provenance du manuscrit sont convaincantes.

Après avoir rassemblé tous les documents qui étayaient notre hypothèse, nous nous sommes demandé pourquoi il avait fallu attendre plus de quarante ans pour que l'identité de l'auteur soit clairement révélée. Thomas LeBlanc avait pourtant déjà été soupçonné d'être l'auteur de *Contes d'Acadie*. Pendant les années 1970, sœur Catherine Jolicœur a consulté la copie dactylographiée du texte conservé en archives et elle a noté en marge des références à tous les motifs légendaires qu'elle y avait repérés. En haut de la première page, elle a écrit sous le titre : « Thomas LeBlanc? ».

Dans son *Histoire de la littérature acadienne*, Marguerite Maillet note que les deux tables des matières de *Contes d'Acadie* et la première page de la préface avaient été retrouvées dans le fonds d'archives J.-Thomas LeBlanc. C'est donc là que nous avons entrepris notre recherche, afin d'apprendre si le fonds contenait d'autres documents se rapportant aux *Contes d'Acadie*. Le fonds est surtout constitué de la correspondance entourant une chronique qui était consacrée aux chansons folkloriques acadiennes dans le journal *La Voix d'Évangéline*<sup>4</sup> entre 1938 et 1941. Mais

2. Régis Brun, *La Mariecomo*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, 129 p.
3. Clint Bruce, « Comment lire un livre dangereux », dans *La Mariecomo*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 2006, p. i-xxv.
4. Le journal *L'Évangéline* (1887–1982) a porté le nom *La Voix d'Évangéline* entre 1937 et 1944, soit les années qui coïncident avec la période où Thomas LeBlanc occu-

on y trouve aussi quelques dossiers de notes de recherche qui n'ont jamais été indexés. Il contient en plus un dossier intitulé « Moncton – notes historiques », qui y a été ajouté en 2004 par l'archiviste Jean Bernard, après avoir été conservé longtemps comme fonds d'archives séparé.

Cela nous a enfin amené à consulter le fonds Saint-Anselme, autre fonds anonyme, où sont regroupés des détails historiques et folkloriques sur les environs du Dieppe actuel, où a vécu la famille de Thomas LeBlanc. Il nous a paru évident que les deux dossiers du fonds Saint-Anselme avaient été rédigés par la même personne que le dossier intitulé « Moncton notes – historiques ». Dans un cas comme dans l'autre, on trouve des informations se rapportant directement aux légendes qui forment la matière du recueil *Contes d'Acadie*. Le fonds Saint-Anselme contient, parmi des notes diverses, un poème signé Thomas LeBlanc intitulé « Le Berger acadien », ainsi que des titres de contes qui se retrouvent dans les tables des matières de *Contes d'Acadie*. On y trouve aussi un passage où l'auteur mentionne que sa grand-mère était la fille de Joseph à Gros Jean Doiron dit Gould. Or la grand-mère maternelle de Thomas LeBlanc, Marcelline Doiron, était effectivement la fille de Joseph Doiron dit Gould<sup>5</sup>.

Une des preuves les plus convaincantes de la provenance de *Contes d'Acadie* se trouve dans le dossier 10a du fonds J.-Thomas LeBlanc. Ce dossier composé de diverses notes de recherche contient les pages 161, 176 et 181 d'une version antérieure du manuscrit de *Contes d'Acadie*. Les pages sont presque identiques à celles portant les mêmes numéros dans le manuscrit intégral. Au dos des trois feuilles, il y a des notes de Thomas LeBlanc sur la vie traditionnelle et le parler acadien. L'auteur aurait donc réutilisé ces trois feuilles une fois son texte retranscrit et corrigé. Il faut aussi signaler que le fonds J.-Thomas LeBlanc contient le texte manuscrit du conte « La Petite Cendrillouse », tel que raconté par LeBlanc lors de la visite à Moncton du linguiste Ernest Haden en 1941 et dont l'enregistrement sonore a été conservé en archives. De plus, l'écriture de la transcription du conte ressemble beaucoup à celle de l'auteur de *Contes d'Acadie*.

Nos recherches nous ont aussi amené à suivre de fausses pistes. Par exemple, le fonds « Contes d'Acadie » contient, en plus du manuscrit du même titre, quatre manuscrits de contes folkloriques que Thomas LeBlanc lui-même avait reçus par la poste des lecteurs de *La Voix d'Évangéline* alors qu'il rédigeait sa chronique sur la chanson populaire. Il est

---

paît le poste de rédacteur-adjoint. Nous citons donc le nom que portait le journal à l'époque.

5. Nous remercions M. Stephen White, généalogiste au Centre d'études acadiennes, pour nous avoir assisté dans la recherche qui a permis de retracer la lignée maternelle de Thomas LeBlanc.

probable que ces quatre contes ont simplement été placés à la suite de *Contes d'Acadie* à cause de leur sujet connexe. Ce serait donc un hasard qu'ils aient abouti dans un fonds contenant des textes écrits par Thomas LeBlanc.

Si cette présentation des sources archivistiques se rapportant à Thomas LeBlanc paraît confuse, il ne faut pas s'en étonner, parce que la tâche de rassembler les morceaux du casse-tête pour en dégager un portrait d'ensemble nous a souvent mis dans l'embarras. Pour comprendre comment les écrits de Thomas LeBlanc ont pu être ainsi dispersés, il faut savoir que les archives acadiennes ont d'abord été constituées à partir de fonds documentaires accumulés au Collège Saint-Joseph de Memramcook. Ces archives n'ont été organisées d'une façon scientifique qu'à partir de la fondation du Centre d'études acadiennes en 1968 et surtout après l'arrivée de l'archiviste Ronnie-Gilles LeBlanc, au début des années 1980. Le personnel du CÉA a tenté d'identifier les auteurs des fonds documentaires, mais ce n'a pas toujours été possible.

Thomas LeBlanc est décédé subitement en juillet 1943 et le fait qu'il vivait seul n'a pas facilité le maintien de l'intégrité de ses archives. Sa collection de plus de 1 300 textes de chansons traditionnelles recueillies depuis 1938 n'était pas en danger, puisque des copies avaient déjà été envoyées au Musée national du Canada à Ottawa, où collaborait avec lui l'ethnologue Marius Barbeau<sup>6</sup>. Les copies originales de toutes les paroles des chansons obtenues des lecteurs de *La Voix d'Évangéline* ont été déposées au Collège Saint-Joseph, où le père René Baudry était le responsable des archives. Ce fonds se trouve maintenant au Centre d'études acadiennes.

Les autres écrits de LeBlanc qui subsistent nous sont aussi parvenus du Collège Saint-Joseph, mais leur auteur n'avait pas été identifié au moment de leur transfert à l'Université de Moncton. L'archiviste et bibliothécaire Ronald LeBlanc, qui a pris la relève de René Baudry après 1958, m'a appris que les documents d'archives étaient organisés par sujets au début, afin que les chercheurs aient facilement accès aux informations qui les intéressait. C'est pourquoi on y trouvait des fonds avec des titres comme « Moncton – faits historiques ». Selon Ronald LeBlanc, même le plus important fonds sur l'histoire acadienne, celui de Placide Gaudet, a été dispersé dans différents dossiers et a dû être reconstitué plus tard au Centre d'études acadiennes<sup>7</sup>.

Pour revenir à Thomas LeBlanc, il faut se demander pourquoi un journaliste qui s'est intéressé toute sa vie à la culture acadienne, aux

6. Voir Charlotte Cormier et Donald Deschênes, « Joseph-Thomas LeBlanc et le roman-cero inachevé », *Canadian Folklore Canadien*, vol. 13, n° 2, p. 55–70.

7. Conversation téléphonique avec M. Ronald LeBlanc, Moncton, 6 août 2010.

légendes, à la vie traditionnelle, aux chansons et à la langue populaire aurait rédigé une série de contes littéraires basés sur l'histoire et le folklore, pour ensuite les mettre à l'écart. Afin de résoudre cette énigme, il faut mieux connaître l'auteur.

Thomas LeBlanc est né sous le nom de Thomas Gauvin, le 28 août 1899, à Sackville, au Nouveau-Brunswick. L'année suivante, sa mère, Évangéline Gauvin, l'a emmené vivre auprès de ses propres parents à Léger Corner, aujourd'hui Dieppe. Thomas a ensuite passé son enfance avec la famille de ses grands-parents, Thomas et Marceline Gauvin<sup>8</sup>. Ce n'est qu'après le mariage de sa mère avec Jacques LeBlanc, le 14 novembre 1910, qu'il a pris le nom de famille LeBlanc<sup>9</sup>. À partir de ce moment, Thomas a vécu à Lakeburn, village voisin de Léger Corner. Il a cependant passé peu de temps auprès de son père adoptif, puisqu'il a entrepris des études classiques au pensionnat du Collège Saint-Joseph à Memramcook dès l'automne 1911. Il y a étudié jusqu'en 1917 et il est retourné à ce même collège à deux reprises entre 1921 et 1924. Il n'a pourtant jamais terminé ses études collégiales et il a mené une vie très instable pendant une vingtaine d'années, déménageant une douzaine de fois au Nouveau-Brunswick, au Massachusetts, en Ontario et au Québec. Il a occupé de nombreux emplois différents jusqu'à son embauche en tant que journaliste à *La Voix d'Évangéline*, en 1938.

Le seul article important consacré à LeBlanc après sa mort a été rédigé par René Baudry et publié dans un numéro de la revue *Liaisons* daté de novembre-décembre 1943. L'article a été repris dans le journal *La Voix d'Évangéline* le 22 février 1944. Il nous éclaire beaucoup sur le personnage et constitue la seule source qui mentionne ses ambitions littéraires :

Il avait eu quelques velléités littéraires et rimé quelques poèmes. Durant son séjour aux États-Unis, il avait même rédigé le scénario d'une pièce « Cinderella » qu'il présenta à quelques compagnies de cinéma. Hélas! Elle fut refusée et cet échec termina ses ambitions de ce côté.

Dès son temps au collège, il s'était proposé d'écrire un Recueil [*sic*] de légendes acadiennes et en avait esquissé les thèmes, puisés presque tous dans la tradition populaire.

8. Recensement du Canada, 1901, Moncton, Westmorland (N.-B.), District 24, sous-district d-6.
9. La notice nécrologique publiée suite à la mort de Thomas LeBlanc en 1943 rapporte que ce dernier « passa son enfance à Léger Corner où ses parents s'établissaient dès 1900 » (*L'Évangéline*, 22 juillet 1943, p. 1). Cette imprécision s'explique par le fait que l'on préférerait à cette époque cacher les incidences de naissances illégitimes.

Depuis longtemps il avait pris l'habitude d'interroger les vieillards et de recueillir les coutumes d'autrefois, en même temps que les expressions du vieux parler. Toutes ces notes malheureusement ne sont que fragmentaires.<sup>10</sup>

René Baudry était donc au courant des projets d'écriture de LeBlanc, mais il ne semble pas avoir vu le manuscrit de *Contes d'Acadie*, puisqu'il écrit que l'auteur avait seulement esquissé les thèmes de son recueil. Quant aux scénarios de films conçus par Thomas LeBlanc, son fonds au Centre d'études acadiennes contient le texte d'un projet de scénarisation intitulé « An Acadian Cinderella », ainsi que la lettre de refus adressée à « Tom White » de Moncton par la compagnie Fox Films de New York en février 1921. LeBlanc était alors âgé de 21 ans.

Tout indique que le manuscrit *Contes d'Acadie* aurait été rédigé vers cette même époque. Nous savons que LeBlanc était très jeune lorsqu'il a commencé à noter des faits historiques et folkloriques, puisque ses notes contiennent une mention de l'achèvement de la construction d'une école en 1916, alors qu'il avait à peine 17 ans. Comme il a vivoté pendant de nombreuses années après sa tentative avortée de devenir scénariste de films, il est possible que le découragement l'ait aussi amené à abandonner son projet de recueil de légendes après qu'il eut terminé la rédaction de cinq « Contes d'Acadie ». Il est aussi possible qu'il ait fait lire les cinq premiers textes à des prêtres de son entourage et que le manuscrit ait ainsi abouti au presbytère de Memramcook, sans que les lecteurs voient l'intérêt d'y donner suite.

Thomas LeBlanc possédait une grande curiosité intellectuelle, il était passionné de culture acadienne et il maniait bien la plume. Tout le prédisposait à devenir un des principaux écrivains acadiens de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Pourquoi aurait-il alors vécu dans la marginalité jusqu'à l'âge de 38 ans? Il est utile d'en esquisser un portrait plus précis pour mieux comprendre pourquoi il n'est pas devenu un écrivain comme il le souhaitait.

La « Bibliographie analytique » des écrits de Thomas LeBlanc réalisée par Gisèle Blouin en 1950 comprend une notice biographique où l'auteur écrit qu'une santé précaire a forcé LeBlanc à occuper les situations les plus diverses à partir de 1918<sup>11</sup>. Il est possible aussi que la consommation de boissons alcooliques ait contribué à ses problèmes de santé à divers moments. On sait qu'il est décédé subitement en 1943, après avoir bu de

10. René Baudry, « Thomas LeBlanc », *Liaisons*, Université Saint-Joseph, Memramcook (N.-B.), n° 13, nov.-déc. 1943, p. 9.

11. Gisèle Blouin, « Bibliographie analytique de Joseph-Thomas LeBlanc » [mémoire], Université Laval, 1950, p. 12.



l'alcool frelaté en compagnie du rédacteur de *La Voix d'Évangéline*, Alfred Roy. Ce fait est bien connu par les témoins de l'époque, mais rien n'a été écrit à ce sujet à la suite des décès, le 14 juillet 1943, du rédacteur du journal et de son adjoint. Il fallait évidemment éviter que le scandale ne vienne ternir la réputation du journal *La Voix d'Évangéline*, qui était l'une des institutions acadiennes les plus respectées à l'époque.

Cela nous amène à formuler une hypothèse au sujet des difficultés personnelles qu'aurait pu connaître Thomas LeBlanc. Vivant dans une société où une élite religieuse catholique extrêmement conservatrice dominait la vie culturelle, il lui aurait été très difficile de faire publier ses textes racontant les actions des sorciers, des impies, des criminels et des contrebandiers de l'Acadie du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture d'esprit nécessaire à l'acceptation de ses écrits n'existait pas encore dans la société acadienne de son époque.

Comme il est probable que LeBlanc avait remis *Contes d'Acadie* à des membres du clergé pour recueillir leur opinion, il est possible aussi que les lecteurs aient encouragé l'auteur à censurer son texte pour ne pas choquer les sensibilités des gens. On n'aurait sans doute pas aimé que les lecteurs du conte « La Maison à Dunk », par exemple, apprennent qu'une maison de débauche aurait anciennement existé tout près de l'emplacement actuel de l'archevêché de Moncton. Cela expliquerait peut-être pourquoi Thomas LeBlanc se serait cherché une porte de sortie dans le cinéma américain, écrivant sous le nom de plume « Tom White » des scénarios de films en anglais portant des titres comme *An Acadian Cinderella* et *The Make-believe Honeymoon*.

Enfin, nos enquêtes auprès de quelques personnes ayant connu Thomas LeBlanc ont révélé que, même après avoir obtenu un poste relativement important comme adjoint au rédacteur de *La Voix d'Évangéline*, il est resté un personnage quelque peu marginal. Dans le cadre d'une entrevue qu'il nous a accordée, Édouard Léger a remémoré son embauche à l'imprimerie rattachée au journal *La Voix d'Évangéline* vers 1940<sup>12</sup>. Lors de son arrivée en poste, les autres employés l'ont mis en garde contre Thomas LeBlanc, lui disant que ce dernier était un homosexuel. Quelle que soit l'orientation sexuelle de LeBlanc, ce détail semble indiquer qu'il était encore vu comme un marginal, même dans ces dernières années où il occupait un poste stable.

Dans l'Acadie de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Thomas LeBlanc est un personnage unique, car personne d'autre n'a mis autant d'efforts à recueillir les traditions orales du passé à son époque. Son parcours aurait pu être semblable à celui du Montréalais Édouard-Zotique Massicotte

12. Entrevue orale avec Édouard Léger, 9 mai 2008.

(1867–1947), qui, comme LeBlanc, a choisi très jeune une vocation de chercheur en folklore et en histoire régionale. Si la mort n'avait pas mis un terme à ses recherches en 1943, LeBlanc se serait sans doute distingué comme folkloriste. Il se préparait à ce moment-là à entreprendre une série d'enquêtes orales au Nouveau-Brunswick, à l'aide d'un nouvel appareil d'enregistrement sonore que l'ethnologue Marius Barbeau devait lui faire parvenir du Musée national du Canada<sup>13</sup>. Dans la préface de la bibliographie analytique de ses écrits, Luc Lacourcière écrit d'ailleurs que, lorsqu'il rencontra LeBlanc à Moncton en 1941, ce dernier lui fit part « *de son ambition d'être à l'Acadie ce qu'Ernest Gagnon et Marius Barbeau sont à la province de Québec* »<sup>14</sup>. Il faut se rappeler que Gagnon et Barbeau ont été les auteurs des premiers recueils importants de folklore québécois.

Au début de son hommage à Thomas LeBlanc publié en 1944, René Baudry écrit qu'il aimerait fixer ses traits avant que l'oubli ne les efface. Thomas LeBlanc a en effet été oublié, car il ne nous a laissé que des œuvres inachevées, à part son impressionnante collection de chansons déposées en archives. Mais nous souhaitons que l'édition de *Contes d'Acadie* accomplisse deux objectifs, à savoir rendre enfin disponible un manuscrit important et unique, mais aussi montrer pourquoi les auteurs acadiens ont été si rares avant la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. La société acadienne d'alors n'était tout simplement pas ouverte à la créativité littéraire, étant dominée par une élite autocratique qui proscrivait toute forme de représentation artistique susceptible de présenter une image du passé non conforme aux valeurs rigides que l'on voulait instaurer dans la population.

---

13. Cormier et Deschênes, *op. cit.*, p. 61.

14. Luc Lacourcière, « Lettre-préface », dans Gisèle Blouin, « Bibliographie analytique de Joseph-Thomas LeBlanc », p. 7–8.